

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : 7 NOVEMBRE 2013

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE GPSO AVEC L'ÉTAT

LA SIGNATURE DÉFINITIVE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SEINE OUEST (GPSO) AVEC L'ÉTAT EST PRÉVUE LE 13 NOVEMBRE 2013, SOIT UN AN APRÈS LA VALIDATION DU PROJET.

Document de programmation pour les 15 ans à venir, le CDT de Grand Paris Seine Ouest s'organise autour de trois grandes thématiques, points forts du territoire : « La ville numérique », « La ville durable » et « La ville créative ».

Favoriser l'innovation numérique, à l'image de SO digital, l'agence numérique de Grand Paris Seine Ouest, qui ambitionne de faire de GPSO un laboratoire de l'innovation au service de la ville ; ou du pôle de compétence numérique de Grand Paris Seine Ouest dédié à l'accompagnement et à la mise en réseau des acteurs du territoire autour de trois enjeux majeurs pour la filière : le recrutement, la qualification aux nouveaux métiers, la mobilité des salariés.

Valoriser et préserver l'environnement du territoire, notamment avec l'élaboration du Schéma de trame verte et bleue du territoire afin de maintenir et reconstituer un réseau d'échanges propice à la circulation des espèces animales et végétales, l'alimentation, la reproduction..., et l'aménagement d'éco-quartiers, tels que la ZAC des Bords de Seine (Issy-les-Moulineaux) ou la Pointe des Trivaux (Meudon).

Faire de l'île Seguin, l'île de toutes les cultures du Grand Paris... Partie prenante du projet de Vallée de la culture porté par le Conseil général des Hauts-de-Seine, le projet culturel de l'île Seguin (Boulogne-Billancourt) contribue à faire de l'agglomération l'un des centres culturels majeurs de la métropole francilienne. Sa programmation sera orientée vers les expressions culturelles et artistiques contemporaines, les nouveaux médias et les loisirs.

Le CDT revêt une importance stratégique pour GPSO. D'envergure métropolitaine, il précise et met en œuvre des objectifs partagés par la Communauté d'agglomération et les sept villes et constitue désormais le cœur de toute son action territoriale.



SIGNATURE DU CDT DE GPSO

Mercrèdi 13 novembre 2013 à 15h30
en l'Hôtel de ville de Boulogne-Billancourt

CONTACT PRESSE GPSO

Alexandra Bardet – GPSO – 01 46 29 24 65
alexandra.bardet@agglo-gpso.fr

LES ÉTAPES CLÉS

MERCREDI 21 MARS 2012

Signature de l'accord-cadre du Contrat de Développement Territorial

MARDI 13 NOVEMBRE 2012

GPSO, 1^{ère} collectivité à valider son projet de CDT avec l'Etat

DU MERCREDI 5 JUIN AU VENDREDI 5 JUILLET 2013

Enquête publique au siège de GPSO et dans les sept villes

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

Validation des modifications apportées au document suite à l'enquête publique en Comité de pilotage

JEUDI 10 OCTOBRE 2013

Approbation du CDT par le Conseil communautaire de GPSO

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013

Signature du CDT de GPSO avec l'Etat

SITE INTERNET DE GPSO :

[HTTP://WWW.AGGLO-GPSO.FR/](http://www.agglo-gpso.fr)

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) représente un territoire de près de 307 000 habitants recouvert à 36% de forêts et d'espaces verts.

Territoire innovant, durable et numérique, GPSO est la première collectivité à avoir validé son projet de Contrat de Développement Territorial (CDT) avec l'État dans le cadre de la loi sur le Grand Paris.

Avec 22 000 entreprises et commerces et 166 000 emplois, GPSO constitue un **pôle économique incontournable et attractif** pour des acteurs économiques tels que Coca-Cola, le laboratoire Roche ou L'Équipe.

GPSO a en charge **les compétences** du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'équilibre social de l'habitat, de la voirie et du stationnement d'intérêt communautaire, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et de l'assainissement, assurées grâce à l'implication de plus de 1 000 agents.